



Athis-Mons le 16 janvier 2012

CT CRNA/N : Nouveaux acteurs, nouvelle donne

Le 10 janvier dernier a eu lieu le premier CT (Comité Technique) post élections professionnelles. Les membres du CT sont les représentants des organisations syndicales réparties en fonction du résultat des élections professionnelles ainsi que des représentants de l'administration. Grâce à votre confiance accordée lors du suffrage d'octobre 2011, l'UNSA-ICNA occupe désormais 2 sièges au CT et a fait pour la première fois son entrée dans une instance officielle de dialogue social au CRNA/N.

Points à l'ordre du jour

Une nouvelle voix pour vous représenter mais aussi de nouvelles règles :

Le CT remplace l'ex CTP et instaure de nouvelles règles. **Le CT n'est pas paritaire (l'administration n'a plus de droit de vote), seules les OS ont la possibilité de participer à un vote lors des débats.** En cas de vote, et s'il y a partage des voix, l'administration a carte libre pour adopter le point. Par contre, **un vote contre unanime des OS oblige l'administration à revoir sa copie** sur le point du CT concerné. L'administration dispose alors d'un délai maximum compris entre 8 et 30 jours pour proposer un nouveau texte.

Composition du CT :

La configuration minimum du CT au CRNA/N est de 10 représentants du personnel et des 2 seuls représentants d'office de l'administration (le Président et son secrétaire). **Les OS ont la possibilité de demander au Président d'inviter des experts.** Le Président décide seul s'il autorise ou non les experts demandés par les OS à participer au CT.

Ce premier CT nous aura permis de constater que **le Président (Chef de Centre du CRNA/N et du SNA-RP) considère qu'un expert extérieur au CRNA/N membre du SNA/RP et Secrétaire National du deuxième syndicat de la DGAC ne peut pas être expert sur un ou plusieurs points à l'ordre du jour!** La demande de l'UNSA-ICNA semblait pourtant

parfaitement légitime puisque nous considérons que de nombreux dossiers locaux ont une portée qui dépasse largement les frontières du CRNA/N (4-flight, Projet DVR...). **Pourquoi alors se priver d'une expertise extérieure qui ne peut qu'enrichir la réflexion et aider à mieux appréhender les sujets ?**

En revanche, si le Président s'autorise à évaluer l'opportunité de la convocation d'un expert demandé par une OS, nous ne nous permettrons pas de juger de l'utilité de la présence de chacun des membres de l'administration invités en nombre conséquent !

Période de charge 2012 :

Le débat vigoureux autour de la période de charge n'est pas anodin puisque pendant celle-ci le quota maximum d'absence par équipe peut être réduit **jusqu'à 20% de l'effectif qualifié de l'équipe.** La proposition initiale de l'administration était de faire courir cette période de charge de mi-mai à fin juillet puis de fin août à début octobre pour une durée totale de 120 jours. Les OS ont demandé de suite à décaler la 1^{ère} période de fin avril à mi-juillet (ce qui a été fait en 2011 sans aucunement pénaliser le trafic) afin d'alléger les contraintes sur les congés d'été des ICNA en salle. L'administration admet d'une part que **l'année dernière il n'y a eu aucune contrainte sur le trafic à arrêter la**

période de charge fin juillet et d'autre part que la demande de trafic ne justifie pas d'emblée de proposer une période de charge couvrant la 1^{ère} quinzaine de mai.

L'UNSA-ICNA a demandé tout simplement de raccourcir la période de charge de mi mai à mi juillet puisque celle-ci n'a pas d'utilité à exister plus largement par rapport à la demande de trafic. Malgré l'instruction DGAC qui fixe la période de charge à **120 jours maximum**, l'administration ne retient pas notre proposition, l'UNSA-ICNA s'abstient donc lors du vote (SNCTA et USAC votent pour) et réclame que sa demande soit plus largement étudiée pour 2013. **La période de charge retenue sera finalement de 120 jours fractionnée en 2 parties : du 30 avril au 15 juillet et du 29 août au 10 octobre inclus.**

Procédure de désignation des astreintes :

L'administration proposait un texte modifiant l'actuel système de désignation et de notification des astreintes. Si la partie sur la désignation des astreintes trouve un large consensus il n'en va pas de même sur la partie notification. **L'administration propose tout simplement de supprimer l'actuel télégramme** par un simple affichage papier en salle ou sur les écrans télé installés l'année dernière à droite de l'entrée du BTIV. Il irait de la responsabilité de chaque PC de se tenir informé et l'administration n'aurait plus aucune preuve, ni alerte, que l'agent a été informé ou non.

Pour l'UNSA-ICNA, il est inacceptable de transférer aux agents la responsabilité de la prise de connaissance des astreintes, c'est à l'administration de notifier l'astreinte et d'apporter la preuve qu'elle a été transmise à l'agent concerné. Le télégramme, même s'il n'est pas infaillible, permet une traçabilité de la réception de l'astreinte largement supérieur par rapport à un simple affichage papier.

Après débat et opposition de la part de l'UNSA-ICNA et de l'USAC uniquement, l'administration décide de retirer son texte et d'étudier d'autres possibilités.

Ajustement du tour de service FMP :

Les ACdS feront à partir du 1^{er} mai M, J, S et non plus J, M, S comme c'est le cas actuellement. Ceci permet toujours d'avoir

entre 8h et 19h locale un ACdS de chaque zone présent en salle pour contribuer à une meilleure expertise. Il est clair que ceci n'est que le début d'une longue réflexion sur le tour de service FMP afin d'améliorer l'expertise fournie par les ACdS.

Evolution de l'effectif :

Le calcul pour arriver à un différentiel de PC entre les 2 zones a fait l'objet d'une présentation chiffrée trop complexe qui conclue que le chiffre de 16/18 PC déjà acté lors de précédents CTP est le bon. Plutôt que de passer des heures à trouver des formules qui vont corroborer un chiffre déjà décidé, il serait bon que l'administration prenne la mesure des conséquences de ne pas dimensionner à la pointe un CRNA !

L'administration s'appuie sur un modus operandi qui nous conduit tout droit vers un sous-effectif chronique qui s'accompagnera inévitablement de réguls staffing synonyme de retards pour les usagers.

L'UNSA-ICNA conformément à sa politique nationale continuera à défendre un dimensionnement à la pointe !

Compte tenu du différentiel de 16/18 PC, il est décider d'affecter à égalités les ICNA arrivant en mars 2012 et d'affecter à l'Est l'AVE arrivant en mars 2012.

4-flight :

C'est le nom du programme, développé en coopération avec les italiens, qui amènera les outils et les méthodes de travail de demain. Ses principales caractéristiques se concentrent sur un environnement sans strip avec des fonctions d'échanges avancées entre les différents centres (shoot, assume ...). Les CRNA d'Aix et Reims seront équipés en premier à l'horizon 2015, le CRNA/N et les approches parisiennes attendront au plus tôt 2016/2017, tout en sachant que pour l'instant on ne sait pas encore s'il y aura une version spécifique à la Région Parisienne. Bref il y a beaucoup d'interrogations et très peu d'éléments concrets !

Dossiers Espaces

PMS-TE :

Les live trials sur l'AP et TE auront lieu les samedis 10, 17 et 24 mars de 6h à 18h TU et sur la TP les samedis 10, 17, 24 et 31 mars de 6h à 8h30 TU. 20 PC (4 pour la TP et 16 pour la TE) recevront une formation spécifique sous peu et seront détachés de leurs équipes les jours des tests. Un briefing aux équipes/CdS sera organisé la 2^{ème} quinzaine de février. Les expérimentateurs AP/TE seront pris en compte dans l'effectif de leur équipe contrairement à ceux de la TP (à cause du créneau restreint de test). Une salle avec une position miroir sera mise en service à partir du 2^{ème} samedi pour des visiteurs extérieurs qui pourront aussi visualiser des enregistrements sans gêner l'opérationnel.

IBBP2012 (Interface Bordeaux Brest Paris) :

Le but de ce dossier est de relever les FL de transfert des arrivées Paris du quart sud-ouest. Le mandat vient d'être signé en GT espace Ouest et 3 experts ont été désignés pour une 1^{ère} réunion le 1^{er} février. **Le relèvement des arrivées Roissy et associées est prévu pour l'automne 2012** et suivra ensuite le relèvement des arrivées Orly et associées.

IBP 2013 (Interface Brest Paris) :

Ce dossier vise à améliorer le dossier Manche et l'interface entre Paris et Brest pour les départs Londres. **Des simulations sont prévues à l'automne 2012** pour une mise en place au printemps 2013.

DVR1 :

La partie DVR1a a déjà été mise en place avec un nouvel axe de livraison pour les arrivées GB. La partie DVR1b doit prendre en compte ce qui n'a pas satisfait les anglais dans le DVR1a et aussi mettre en place le PMS sur le secteur TP. **La mise en place est prévue fin 2012.**

DVR2 :

Ce projet concernant conjointement le CRNA Nord, Belgocontrol et Maastricht vise à améliorer la gestion des décollages GB via la

Belgique. **Le projet de création de nouvelles routes impacte les secteurs TN/TB.** Suite aux simulations d'avril dernier où le secteur TB a été mesuré, le dispositif a beaucoup changé. La route X005 ne ferait plus partie du projet et en fonction de la nouvelle découpe de la CBA1, une nouvelle route pourrait être dessinée près de celle-ci.

Doublement de l'axe des arrivées PG/PB via le Sud Est :

Ce dispositif validé en GT Espace Est consiste en la **création dans l'AR d'un axe dédié aux arrivées PB.** Il reste en suspend les conditions de transfert avec les approches qui seraient variables selon la configuration. **Il est envisagé de mettre en œuvre cet axe à l'automne 2012.**

IRP 2013 :

Le mandat de ce dossier a été amendé suite au refus des suisses de plafonner les arrivées RP au FL345. Lors des simulations qui auront lieu à Brétigny du 26 mars au 6 avril 2012, l'UJ aura donc un double plafond : FL345 dans sa partie Est et FL385 dans sa partie Ouest. **Les OS sont déjà unanimes pour souligner que la partie du mandat initial qui ambitionnait d'améliorer les arrivées Paris ne sera pas remplie.**

A cela s'ajoute les difficultés des équipes à fournir les PC nécessaires pour les recettes et les simulations (1PC par équipe pendant 4 semaines) surtout à une période de l'année où les dépôts de congés sont tendus avec les reliquats exacerbés par la mise en place tardive en 2011 des VRO. Même si l'administration est claire car nous n'avons pas le choix et nous devons participer à ces simulations, elle n'envisage pas de supprimer des congés pour sortir des PC des équipes. **Comme pour la formation Grenelle, une certaine souplesse devrait être de mise** et il est question en plus de faire appel aux détachés s'ils sont volontaires.

Reste que la salle est très dubitative sur la plus value pour l'UJ. L'UNSA-ICNA aussi !

Affaire à suivre très prochainement d'autant plus que **la mise en service est prévue pour**

l'automne 2012 avec transfert du nouveau secteur SH à Reims au printemps 2013.

Comme on peut le constater, les dossiers CA sont légion dans un temps très restreint mais les effectifs du centre ne

suivent pas la même logique. Il va rapidement être difficile de continuer sur une logique aussi ambitieuse de dossiers espaces si les effectifs ne suivent pas !

Points divers

Date limite de dépôt des congés :

La date limite de dépôt des reliquats de congés, VRO et Récup 2011 est prolongée jusqu'au 13 avril inclus suite à la mise en place tardive du quota de VRO pour 2011.

Equipements informatiques :

Les salles d'équipe sont en cours d'équipement avec de nouveaux ordinateurs plus performants, et une table située face à la position FMP sera équipée de 6 ordinateurs en libre service (avec accès mail, manex, Casimirh...) N'oubliez pas de demander au service bureautique votre login et mot de passe individuel obligatoire pour vous connecter avec cette mise en place.

Demande de remplacement :

Même si les délais pour les demandes de remplacement ont été fortement réduits, une étude de procédure d'urgence est toujours en cours pour le faire jusqu'au matin même comme à Reims.

Demandes spécifiques UNSA-ICNA :

Expression syndicale :

L'UNSA-ICNA a demandé dans un souci d'équité à bénéficier d'un espace d'affichage

en salle de taille et de nombre identique aux autres OS déjà présentes. **L'administration s'est engagée à régler au plus tard la situation avant fin mars. En attendant un affichage temporaire sera installé très prochainement.**

Stages en immersion :

L'UNSA-ICNA demande d'étudier la possibilité de reprendre des stages en immersion aux USA. L'administration renvoie la balle à la DO qui avait pris la décision en 2010 de supprimer ces stages. Certes les billets d'avion restent un peu plus chers mais le coût des stages est moindre. L'argument budgétaire ne tient donc plus. Cette demande sera portée en CT DO.

Conditions de vie :

L'UNSA-ICNA a demandé d'étudier la possibilité de faire installer des climatiseurs dans les chambres pour rendre supportable les chaleurs estivales comme c'est le cas dans d'autres centres du nord de la France. Les autres OS n'ont pas pour l'instant souhaiter appuyer notre demande. Espérons qu'il en sera autrement lorsque nous remettrons ce point à l'ordre du jour d'un futur CT.

L'UNSA-ICNA toujours à votre écoute, continuera à promouvoir la défense des effectifs et des conditions de travail.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et commentaires.

Contact : lfff@icna.fr

Notre site : www.icna.fr

Notre vision européenne : www.concordia-fabec.eu